Action financée par la Région Île-de-France

POLITIQUE QUALITE DES INSTITUTS DE FORMATIONS PARAMEDICALES DU GHEF

SITES DE COULOMMIERS, MAGNY-LE-HONGRE ET MEAUX

2026-2027

Introduction

Le Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF) est la résultante de la fusion initiale de trois établissements de santé MCO en 2017 : les Centres Hospitaliers de Coulommiers, Marne La Vallée et Meaux. Depuis le 1er janvier 2019, l'hôpital gériatrique de Jouarre a également fusionné avec le GHEF.

Le GHEF dispose de 3 Instituts de Formations Paramédicales (IFP) situés dans le nord de la Seine-et-Marne dans les centres villes de Magny-Le-Hongre, Meaux, et Coulommiers. L'institut de Magny-Le-Hongre propose la formation infirmière. Les instituts de Meaux et Coulommiers proposent les formations infirmière, aide-soignante et auxiliaire de puériculture. Ils accueillent par an plus de 850 apprenants en formation initiale. La répartition des instituts, situés à environ 30 km de distance en moyenne, offre un maillage territorial intéressant pour les étudiants et élèves qui recherchent des instituts de proximité, de moyenne envergure ou à taille humaine.

Plusieurs formations continues sont réalisées pour les professionnels paramédicaux par les formateurs des IFP.

La politique qualité permet d'obtenir la satisfaction de l'ensemble des apprenants, des partenaires internes et externes, des financeurs et des tutelles ainsi que de l'équipe pédagogique et administrative des IFP. Pour cela, elle doit être comprise et partagée par tous.

1. La politique Qualité

La politique qualité des IFP du GHEF s'appuie sur une dynamique de pilotage coordonnée entre les instituts assurant une collaboration entre la Coordination Générale des Soins et les IFP, en lien avec le projet pédagogique commun des IFP et le projet médico-soignant du GHEF 2025-2029.

La politique qualité vise à garantir un **parcours d'apprentissage individualisé** pour chaque apprenant. Elle répond aux besoins des bénéficiaires de formation ainsi qu'aux compétences attendues par les employeurs,

les financeurs et les autorités de tutelle. Elle a pour objectif de favoriser la réussite des apprenants, leur professionnalisation et leur insertion durable dans l'emploi.

Les instituts sont engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations et sont certifiés Qualiopi depuis avril 2022, renouvelée en 2025 pour une durée de trois ans. Les apprenants sont associés à cette démarche. Ils sont régulièrement sollicités pour transmettre leur niveau de satisfaction par le biais de questionnaires et par leur participation à la commission de vie des étudiants/élèves qui se réunit deux fois par an sur chacun des sites. Les résultats leur sont communiqués à la fin de chaque semestre ou bloc lors d'une présentation de fin de semestre.

La démarche qualité a également pour objectif d'améliorer l'organisation et les pratiques professionnelles en impliquant tous les acteurs.

Les IFP s'intègre dans le Schéma régional de formation sanitaires et sociales 2023-2028 qui s'organise autour de plusieurs axes dont :

- **Axe 1 : Consolider l'orientation et améliorer l'entrée en formation**
- **Axe 2 : Améliorer les conditions de vie et d'études des apprenants et assurer un soutien aux opérateurs de formation pour améliorer la réussite globale**
- **Axe 3 : Diplômer plus pour répondre aux besoins en emploi**

La politique qualité mise en place au sein des IFP s'articule autour de 4 axes stratégiques :

Axe 1 : La consolidation de la culture qualité chez les professionnels des IFP :

- Impliquer l'ensemble des acteurs ainsi que les nouveaux arrivants
- Sensibiliser les nouveaux arrivants à la démarche qualité dans le cadre du tutorat
- Présenter la politique qualité, le calendrier des audits ainsi que le bilan des actions réalisées et les actions prévisionnelles lors de l'ICOGI annuel de novembre 2026
- Participer au déploiement de la gestion électronique documentaire afin de garantir la fiabilité et l'accessibilité des procédures
- Développer des projets en cohérence avec les attentes réglementaires et les valeurs institutionnelles
- Développer la culture de l'analyse des pratiques professionnelles

Axe 2 : Le développement de la satisfaction des apprenants et des partenaires :

- Optimiser l'accessibilité des informations et la lisibilité des informations relatives aux formations et aux différents sites à destination des futurs apprenants
- Développer l'accessibilité numérique pour les apprenants, les intervenants externes ainsi que pour l'équipe administrative et pédagogique
- Concourir à la qualité de l'accompagnement individualisé des apprenants

- Recueillir et analyser la satisfaction des apprenants et des partenaires
- Participer au développement de l'attractivité des apprenants professionnels sur le GHEF

Axe 3 : L'harmonisation des pratiques et des documents :

- Corroborer l'harmonisation et la cohérence des procédures avec les pratiques professionnelles
- Harmoniser, au sein des IFP, l'ensemble des supports de présentation d'année et de semestre ou bloc à destination des apprenants

Axe 4 : La réduction des dysfonctionnements organisationnels :

- Réaliser des audits internes afin d'évaluer l'atteinte des objectifs et mettre en œuvre des plans d'action correctifs
- Optimiser la cohérence des arborescences des IFP sur Hermès
- Elaborer et mettre en œuvre le Plan de Continuité et de Reprise d'Activité (PCRA) pour le scénario de la perte du système d'information

2. Pilotage et structuration de la politique Qualité

Les IFP du GHEF disposent d'un système coordonné de gestion de la qualité dont le pilotage est sous la responsabilité de la Coordinatrice Générale Pédagogique des IFP, assisté par deux dispositifs :

➢ Le Comité de pilotage Qualité (COQUAL IFP) : fonction stratégique et décisionnelle

Le COQUAL est l'organe stratégique du management de la qualité et des risques. Il est présidé par la Coordinatrice Générale Pédagogique (CGP) et comprend les 3 coordonnateurs pédagogiques, adjoints à la CPG et la Coordinatrice Qualité. Le COQUAL se réunit deux fois par an.

Ses Missions sont :

- Animer la démarche d'élaboration de la politique qualité et gestion des risques
- Élaborer le programme d'amélioration de la qualité et décliner le PAQSS
- Assurer l'articulation entre les différents acteurs et la coordination du système de pilotage de la qualité
- Communiquer sur les actions prioritaires à chaque réunion inter-IFP

➢ La cellule qualité : fonction opérationnelle et technique

La cellule qualité est composée d'un adjoint à la CGP, d'une formatrice, d'une secrétaire et de la Coordinatrice qualité et se réunit une fois par mois. Selon l'ordre du jour, des participants complémentaires peuvent être invités (référent handicap, coordinatrice des stages, formateurs, secrétaires, documentaliste).

Les missions définies sont :

- Gérer les déclarations des évènements indésirables
- Actualiser la grille des EPP selon les évolutions des critères de certification Qualiopi et Hceres

- Collaborer avec le COQUAL pour la mise en place et suivi du plan d'actions.

Les IFP, de part leur engagement dans une démarche qualité, visent la formation de futurs professionnels infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture compétents et responsables, capables de répondre aux besoins de santé de la population, aux besoins en compétence des établissements employeurs et de s'adapter aux mutations du système de santé.

Marie-Laure Le Capitaine

Coordinatrice Générale Pédagogique

IFP GHEF